

AA360

PERFECTIONNEMENT

1 jour 7 heures

517 €

Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Comprendre l'expertise médicale

La lecture du certificat et du rapport médical en accidents corporels automobiles

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux d'une expertise médicale
- Lire et analyser un rapport médical
- Savoir identifier les dommages corporels légers / médians / graves

PROGRAMME

REMARQUE : intervenant médecin - juriste.

A. ENJEUX DE L'EXPERTISE MÉDICALE

1. Rôle du médecin expert et du régleur
2. Évaluation du dommage et indemnisation du préjudice
3. Médecins experts judiciaires et amiables : compatibilité des activités
4. Secret médical

B. MÉDECIN EXPERT : QUALIFICATION ET FORMATION

1. Diplôme Universitaire et Certificat d'aptitude à l'expertise du dommage corporel
2. CAPEDOC

C. TEMPS DE L'EXPERTISE MÉDICALE

1. Préparation de l'expertise médicale
2. Évaluation médico-légale des postes de préjudice

D. EXAMEN MÉDICAL OU AVIS SUR PIÈCE ?

E. MISSION DE DROIT COMMUN 2009 ET MISSIONS SPÉCIFIQUES

1. Contenu de la mission de droit commun 2009
2. Spécificités du grand handicap et des cas de contamination
3. Aggravation

F. NOTIONS MÉDICALES

1. Traumatismes crâniens
2. Blessures médullaires
3. Stress post-traumatique
4. Fractures
5. Polytraumatisme

PUBLIC

- Gestionnaires de sinistres corporels IARD

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes
AA137 - AA185

POINTS FORTS

L'intervenante, médecin - juriste, présente toutes les facettes d'une expertise médicale sous forme d'exposé et d'échanges avec les apprenants.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance matériels et corporels automobile, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

28 mai
5 décembre

Disponible en régions
sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.